CRCK AURA - Commission ESIND - Réunion du 17/01/2025 Relevé de décisions, compte rendu et tour d'horizon des dossiers en cours

Présents : Philippe CAILLEBOTTE - Bernard JACQUOT- Yves LECAUDE - Patrick OROSZ

Excusé : Jean-Christophe Boivin

Diffusion: Commission ESIND - Comité directeur - Newsletter

POINTS ABORDES LE 17 JANVIER 2025			
Quoi	Qui	Quand	
Niveau national		T	
Questionnement de la Commission Nationale ESIND aux nouveaux responsables fédéraux SATE :			
 À qui s'adresse-t-on pour le support technique à partir de maintenant ? Comment est constituée l'équipe ? Convention signée entre la fédé et JED et A Dubost. Cette convention est 	PC	Info	
valable jusqu'en décembre 2025. Commission nationale ESIND :	FC	IIIIO	
Philippe CAILLEBOTTE est toujours président de la commission nationale jusqu'à la prochaine plénière du 25 janvier.		Info	
 COMEX: Demander à Germinal PEIRO de confirmer qu'il prend la responsabilité du sujet ESIND à la suite de Georges DANTIN avec souhait de le rencontrer rapidement. Un des buts de la rencontre sera de suivre les dossiers clés à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND + celui de Bassin versant du Rhône en lien avec la création d'un emploi de « tête de réseau » et le sujet Gardien de rivières (voir points suivants). 	PC	En cours	
5 dossiers clés sont à proposer à la Commission nationale et au VP ESIND		Sujet non abordé	
 1. Gestion des lâchers d'eau en Tarentaise : comment réduire les tensions, améliorer la communication entre usagers, fédérer et arbitrer les multiples demandes (nationales, régionales, locales, kayak, pêche, raft, travaux) et retrouver une bonne image auprès des acteurs locaux (maires, EDF) Relancer une nouvelle fois notre courrier du 20 octobre 2022 (resté sans réponse) proposant de prendre en compte les accords locaux dans la convention nationale EDF 	BJ	aporae	
 À défaut, proposer une solution locale avec Tarentaise eau vive qui fédère déjà tous les acteurs, y compris le Comité régional Ou, suivre la démarche de « charte » proposée par la mairie de BSM, sur les exemples du vélo et du parapente 			
 2. En coopération avec EDF et CNR, proposer les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour sécuriser la navigation à l'aval des barrages et permettre aux exploitants de passer d'une obligation de résultat à une obligation de moyens → Faire un nouveau courrier de relance à la FFCK suite à celui du 20 novembre 2022, en s'appuyant sur les cas de Feyssine, Arthaz, La Bathie, Doron de Bozel, Bort-les-Orgues 	PC		
 3. Afin d'améliorer la représentation des sports de pagaie dans les instances de gestion de l'eau, une proposition de charte de principes à respecter a été rédigée en collaboration avec les membres agréés. Envoyer la charte rédigée à la commission nationale ESIND Faire adopter cette charte par le Conseil fédéral et le BEX. 	PC	Fait À relancer	
	LN		

 4. Rédiger la contribution de la FFCK aux mesures et dispositifs de gestion des flux d'usagers et pagayeurs à mettre en place sur les rivières et sites naturels en fonction du débit et de la fréquentation. (Calanques, Guiers, Chassezac) → LN. transmet les documents USA et le lien vers River Management → BJ a transmis le lien vers l'étude « tourisme sportif » qui révèle que 89 % des français sont favorable à des quotas d'usagers sur les sites sensibles PC 	1 ^{er} trimestre 2025
 5. Bassin versant du Rhône : Création d'un emploi de « tête de réseau » : Profil d'emploi, document projet et courrier d'accompagnement ont été remis à la FFCK, qui doit transmettre la proposition au Directeur de l'Agence de l'eau	
Niveau régional	
Présentation et débat sur le label fédéral, « gardien de rivière » Rappel : Le dispositif « Gardien de Rivière » est fédéral et concerne donc les structures déconcentrées. En Aquitaine : • État des lieux réalisé sur le dispositif auprès des clubs aquitains • Une consultation menée auprès des 91 structures membres du CRCK Nouvelle Aquitaine 60 % de réponses.	Janv. 2025
Quel support régional (ou national) pour l'opération gardien de rivière ? (à discuter dans le cadre de la future rencontre avec les nouveaux responsables nationaux.)	

le cadre d'un r employé MAIF • Exemples d'ac ○ Suivi d ○ Réuni ○ Forma ○ Adhés ○ Parter	mécénat de c ctivités : des gardiens on trimestriell ations sion ARRAA nariat LPO de Rivières el	n décembre 2024	nique Texier qui est		
Allier	303	ASPTT Moulins CK	Romain Cuoq		
Ardeche Ardeche	703 710	CK Tain Tournon CK des TROIS VALLEES	Olivier Debaud Nicolas Parrain		
Puy de Dome	6302	CN de LONGUES	Luc Chabridon		
Haute Savoie	7405	CK Annemasse Mont Blanc	Patrick Orosz		
disponibilités des pers Ce qui a été fait : Fiche projet évoluti Demandes de subv Contacts Comité Vi Repérage SATE ré Prémaquettes num Contact CNR avec Contact DREAL avec Diffusion des chiffre Ce qui reste à faire (pa A DUBOST doit finalise Production d'un doc Version PDF p pour démarche Version pour L Mise en numérique Faire passer la com Présenter les éléme (version papier, der Confirmer avec Ant Pas de retour pour	onnes sollicitore ve vention 2022 de Rhôna, SH alisé par A Du érique (LOOF fiche projet « ec fiche projet « cour diffusion age sponsort cour diffusion age	PI) et papier (Outdoor diffus Plan 5 Rhône » It « Plan Rhône Saône » (sitation sur le Rhône (enquê iorité) : uette (sans nouvelle dépens versions (4.200 €) CRCK (et impression maques) e en ligne LOOPI (2.160 €) toine Dubost pour complémet pour 2025 pour passer à ancements pour celle-ci) I le nb d'étapes et leur déca Relance faite ce jour !	I et à l'ANS e AURA, sion) éminaire 3 avril) te BJ / Pro) se). Puis uette par nos soins nent LOOPI. la 2ème partie oupage.	PC BJ BJ PC PC BJ AD BJ	2/12/24 déc 24 déc 24 Déc 24 Déc 24 Jan25
 La validation La validation Revoir et représer Envisager fiche pr Reprendre contact 	par CNR du par CRCK d nter la fiche p ojet « Plan R t avec l'Agen	document « expertise ouvra contenu du topo partie séc es recommandations du rap rojet P5R CNR hône Saône » à présenter : ce touristique régionale, Sh mentaux tourisme (suite rdy	urité oport d'expertise à la DREAL HR, Comité		
Ce qui est fait : Conventionnement Amendements et a Recueil des avis de Facturation et règle Remise par LB CTS Contact avec CRCI	avec CNR si nnotations de es professioni ement de 16.0 S de son rapp K PACA à pro	nent des ouvrages CNR ur les modalités de travail e e la commission ESIND à L nels sur leurs besoins et us 000 euros à CNR port à CNR et DRAJES opos de l'expertise Rhône Mal de LB pour le Rhône amo	. BROSSAT ages Méditerranéen		Sujet non abordé

 Communiquer à CNR et DRAJES les observations du Comité régional Repérage Rhône moyen 		
 NOUVEAU : Facture de 9'600 € émise pour conclure la prestation de la commission ESIND AURA. Cette facture doit être intégrée dans le compte de bilan l'exercice 2024 si fonds pas reçus avant le 31 décembre 2024. 		
<u>Ce qui reste à faire :</u> Percevoir les 9.800€ fr la facture envoyée à CNR. Selon Samuel DEVILLERS le	LB PC	2025
paiement devrait intervenir vers mi-février (à surveiller) Relancer S. Devillers pour point sur les suites données	PC JCB	Vœux 2025
→ Attente du retour de CNR sur le rapport de LB sur le Rhône moyen (inclus Feyssine)	OOD	V 664 X 2020
 → Selon Samuel DEVILLERS de CNR : ○ « Pas de retours concrets pour l'instant. La CNR n'a pas oublié – ni abandonné - le dossier de la sécurisation de la circulation des ENNM aux abords de ses ouvrage hydrauliques. 		
 De fait, suite à la réorganisation de CNR, les interlocuteurs sur ce sujet, parfois ils sont nouveaux, doivent être « mobilisés », ce qui nécessite un portage et transfert des éléments techniques et méthodologiques de la démarche engagée. 		
 Dans un 1er temps il faut finaliser le rapport d'expertise sur le Rhône Médian, et cet objectif, comme le délai au plus tôt (Janvier), a été semble-t-il intégré par les personnes concernées (leurs Directeurs le leur ont rappelé). Puis au regard du plan d'actions qu'élaborera CNR pour la mise en œuvre des recommandations, je pense que mon successeur sur ce dossier conviendra avec vous (CTS, CRCK AURA) de la manière de vous associer. 		
Rencontres à prévoir pour présenter les dossiers et actions FFCK FNE (Jacques PULOU), CEN Rhône Alpes (JY CHETAILLE), FN Pêche, LPO, VNF	PC	2025 Sujet non abordé
 Prévoir une journée de travail, échanges, réflexions communes à tous ces organismes et représentants, si possible via l'ARRA 		
 Rédiger une note de synthèse à l'issue d'une réunion spécifique à laquelle chacun vient avec la liste de points à intégrer à cette journée. 		
Rassembler les documents source utiles - faitPréparer PPT (PO)		
 Proposition faite à DRAJES d'un sondage auprès des référents sports de nature des DSDEN, dans l'attente de sa rediffusion (sans réponse de JB DELPY et MC DOHA malgré accord de B FEUTRIER) 	BJ	
 Attendre la réponse de l'ARRA au message envoyé par BJ pour proposer une journée de travail sur les aménagements compatibles aux continuités écologiques et navigation. Préparer PPT (PO) si réponse positive de l'ARRA / 	BJ/PO	
relance faite ce jour par BJ Nous allons faire une proposition de contenu à l'ARRA	BJ	Fév. 2025
 Mail de relance à l'ARRA envoyé par BJ. Réponse positive de l'ARRA (Laura LANDREAU) 		
APAVER 2025 : Rhône sédiments (purge du barrage suisse de Verbois) Du 15 au 27 mai 2025 (F) / Du 16 au 27 mai 2025 (CH) Fenêtre possible (avec report de 10 jours suivant les conditions hydrométéorologiques) : 15 mai au 6 juin 2025		
Interlocuteur préfecture de l'Ain Informer bien à l'avance (mars) via newsletter et réseaux sociaux (2 infos déjà faites dans le NL précédentes)		Mars 2025
Prévoir une relance d'info en avril (newsletter, FB,) Courrier d'information CNR du 19/11 reçu le 14/01 qui détaille l'opération.	BJ/PO	Avril 25
Projets Rhône : Définition par CRCK AURA de fiches projets d'aménagement dans le cadre du plan 5 Rhône, du plan Rhône Saône et de de la redirection des fonds Rhônergia.		

		1		
- Glun/Les Marettes - Boxes Canoë	tous	2025		
 Feyssine Bassin slalom Lyon (financer une étude pour la présenter à la collectivité) Modernisation de l'existant (Yenne) 				
- Topo guide Chaque demande doit être portée par un maître d'ouvrage. Le CRCK pourrait faire une demande pour une étude mais pas pour le portage du projet.				
 Suivi par JCB de la solution technique portage Feyssine, pour ensuite aller vers VNF et obtenir la levée de l'interdiction de navigation. 				
 Suite expertise CNR: proposer à CNR de rédiger ensemble un plan de mise en œuvre des préconisations incluses dans le dossier d'expertise et de manière plus large pour le projet ViaRhôna à la pagaie. Réunion spécifique prévue — date 20 janvier 2025 – 9h30 zoom / Voir dispo JC Rédaction d'un Schéma de développement de la navigation à la pagaie sur le Rhône pour l'Olympiade commencée, à poursuivre 				
Budget				
Un budget a été produit et doit être communiqué à Sylvain LOUVEL avant le prochain bureau. (On maintient l'éventuel recours de la Feyssine dedans) <u>Discussion reportée au prochain bureau</u> ;	PC	4 février 25		
Tableau des recours administratifs en cours et potentiels		23		
5 dossiers sont identifiés avec coûts et procédures : Feyssine – Poutès / Hte Loire - Romanche – Haute Tarentaise –La Bathie (par ordre de priorité et probabilité).				
Tableau à mettre à jour	РО	En retard		
Bilan de mandature et prochaines élections Philippe a sollicité les acteurs ESIND de la commission et des départements afin de produire son compte rendu qui sera présenté à l'AG de mars 2025	PC	En cours		
Organisation de la commission : Un répertoire des contacts (administrations, CNR, VNF, FFCK, Région,) est à compléter sur le Google Drive				
L'agenda partagé des dates et échéances est en cours d'élaboration Voir avec Véronique si le fichier Excel des contacts peut être récupéré pour les contacts Esind Pour l'agenda, Patrick regarde la solution QuintaDB	РО	En cours		
SDAGE 2027/2032 – Bassin versant du Rhône				
Les travaux préparatoires à l'élaboration du futur SDAGE sont lancés pour associer l'ensemble des usagers et leurs représentant à une consultation du public (11/2024 à 05/2025) avec un document intitulé « les questions importantes » Il conviendra que le CRCK envoie une contribution et motive les CD et clubs et adhérents à répondre à cette consultation.	PC	fév. 2025		
IMPORTANT				
Niveau départemental				
<u>O1-Département de l'Ain – Action du Comité départemental</u> Pour couvrir l'ensemble des points qui suivent, une réunion avec le CDCK Patrice FISCHER Sylvain LOUVEL, et les clubs est nécessaire. Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent NICOLET indisponible pour quelques mois.	LN BJ	À faire Sujet non abordé		
01 : Ain Aval – développement touristique				
La réunion du 16/02/24 a permis d'envisager une démarche d'amélioration des conditions de pratique avec le Conseil départemental, le SR3A et la DDT01, en mobilisant la CDESI et en inscrivant la rivière (dont le Rhône) au PDESI : 1. Actualiser l'inventaire des ESI pratiqués praticables en interne au CDCK	BJ LN	À faire Sujet non abordé		

2. Rencontrer Robin CATTET (CD01) pour valider l'inventaire et préparer la suite. Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent Nicolet indisponible pour quelques mois.		
<u>01</u> : Ain Aval - glissière sur barrage de Pont-d'Ain (L Nicolet, B BOLOMIER) Le barrage hydroélectrique de Pont-d'Ain est équipé d'une glissière inutilisable. Une nouvelle glissière est à envisager. À cet effet, B BOLOMIER a sollicité Hydrostadium qui a remis un document d'étude et d'offre. La poursuite du dossier nécessite :		Sujet non abordé
De faire le point de la situation juridique du barrage avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation	BB LN	Avril
 D'expliquer la non-fonctionnalité de la glissière actuelle De rechercher la solution technique la plus adaptée et financièrement possible Une réunion sur place avec les acteurs concernés Sujet en attente de la disponibilité du Comité départemental et de Laurent NICOLET indisponible pour quelques mois. 	TD SL PC	Avril
<u>01</u> : Ain Aval: glissière sur digue de Longeville (T DUPRAS) La reconfiguration de la glissière entre le plan d'eau et l'Ain, devenue dangereuse, est nécessaire. L'avancement rapide du travail passe par une maîtrise d'ouvrage (et el budget) porté par le CKCVA avec une solution technique qui reste à trouver dans une enveloppe d'environ 10.000 euros. La mairie d'Ambronay et les autres collectivités territoriales soutiennent le projet qui n'a pas d'obstacle administratif.	TD	Sujet non abordé
Relancer T DUPRAS	BJ	Jan 25
O1: Ain amont de Pont d'Ain (nouveau) Sur l'Ain, entre Vouglans et Pont d'Ain, Alain Jourdant, membre agréé, exerce une activité de location / encadrement de canoë. Comme cette portion est exploitée par EDF (barrage de Cize Bolozon), Alain a dû signer avec EDF une convention d'occupation temporaire et en conséquence se voit demander le versement d'une redevance prévue au CG3P certes pas très élevée, mais dont le principe pose question au vu du nombre de structures présentes sur les rivières. Il faut étudier ce dossier, sa justification, l'existence d'autres exemples similaires La perception d'une redevance est-elle prévue dans le contrat de concession Etat EDF? CNR (SA également) concessionnaire du Rhône ne perçoit aucune redevance auprès des clubs ou professionnels (à vérifier quand même auprès de IDS et SPB) Demande d'éclaircissement envoyée ce jour par BJ à A DUBOST et Dominique MASSICOT	BJ	Jan 25
 <u>07</u>: Essais de vidange du Barrage des Collanges (géré par le département) La vidange totale du barrage a généré une forte mortalité des poissons et de grosses inquiétudes quant aux teneurs en métaux lourds et autres substances larguées à l'aval. Seule la Fédé de pêche avait été consultée malgré une relance du CDCK en octobre 2023 (appuyée par L. BROSSAT au nom de la DRAJES). La réaction officielle du CDCK faite (club ECK impliqué dans le suivi) En attente réponse du département. Courier en préparation pour le préfet Réunion de concertation prévue le 31 janvier 	PC	Janvier 25
<u>07</u> : Chassezac, Barrage de Puech (situé à l'aval de celui de Ganivay) Un accident mortel dans le rappel a fait 2 victimes (pratiquants autonomes avec niveau d'eau important) Les circonstances exactes, le niveau de pratique et l'équipement, ne sont pas encore connues. Le CDCK réclame depuis de longues années, la mise en place de panneaux de signalisation et d'informations aux points d'embarquement autour des ouvrages sur ce parcours, mais aussi sur l'Ardèche et l'Eyrieux « commercial ». La liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler, déposée en 2014 par le CDCK auprès des services de l'État, est restée sans suites.	PC	En cours

Ce message a été réaffirmé en commission de la CLE le 22 mai, en réunion au Service des sports du Département le 27 mai, à la DDT le 4 octobre. Le CDCK a effectué une visite de terrain le 10 et 21 octobre pour envisager les conditions de franchissement et de contournement sécurisées. Nos préconisations ont été communiqué à la DDT et à la CDESI & DSDEN Un nouvel accident mortel à eu lieu sur barrage de Ganivay (Toussaint, club Allemand). Le CDCK 07 a interrogé la DDT à propos de la non-implication des services de Jeunesse et Sports dans l'enquête Travail en cours avec projet AP		
<u>07</u> : Eyrieux, barrage de La Planche St-Sauveur-de-Montagu Les crues de novembre 2023 ont emporté le batardeau et le barrage en cours de démantèlement. Les fondations des passes à canoë et à poissons étaient réalisées. Les travaux n'ont pas repris en la période (saison) d'autorisation de réalisation des travaux est terminée. A surveiller l'été prochain	PC	Sujet non abordé Eté 2025
<u>07</u> : Réouverture des Lônes de Vion Le Comité a émis un avis défavorable à la non prise en compte de la navigation. Lors de la réunion de présentation de l'évolution du projet le 19 septembre, nos remarques relatives à la navigation pendant les travaux ont été prises en compte.	PC	En cours
<u>07</u> : AP navigation sur l'Ardèche La réunion du 25 septembre, suite à l'accident du printemps au barrage de Ruons, a permis de pointer les défauts de signalisation et de définir les modalités de modification de l'arrêté préfectoral de navigation sur les parcours Voguê / Lanas, Lanas / Pradons, Pradons / Ruoms. Le CDCK 07 doit proposer la référence de hauteur d'eau/débits à Voguê pour le niveau orange /rouge. Le niveau vert/orange sera proposé par les pros. Le CDCK07 travaille à la mise en place d'une webcam consultable par le public en regard de l'échelle de niveau fixant les limites de navigation au barrage de Ruoms Le CDCK a rendu son avis	PC	En cours
<u>07</u> : Barrage de St-Martin-d 'Ardèche Des discussions sont en cours sur l'intérêt de la suppression du barrage, en tenant compte d'un projet de rééquipement hydro électrique.	PC	En cours
<u>07</u> : Seuil de la confluence de l'Ardeche avec le Rhône Préconisations faites par Laurent. Avis quant à l'amélioration de la franchissabilité dans le cadre du projet d'amélioration de la continuité piscicole rendu par le CDCK – A suivre	PC	Nouveau En cours
<u>07-26</u> : Barrage de Charmes / rampe mise à l'eau Les préconisations du CK ont été prises en compte. Les travaux sont terminés. A tester et communiquer sur FB Philippe a reçu des photos, semble conforme. A vérifier sur place. Courrier du CRCK de remerciement envoyé à la CNR et au conducteur de travaux	PC	clôt
38: Romanche Les essais de navigation ont eu lieu le 16 mai 2024 à Livet Gavet. Ils ont notamment permis de montrer la navigabilité du parcours, de rassurer les responsables EDF et Préfecture. Le CDCK vient de produire une première version d'un document qui explique les essais, le contexte, et tout l'environnement du CK (histoire, pratiques, sécu, légal). En cours de finalisation.	PKR	
38 01 : Les Molottes L'avis du Comité sur le dossier travaux a été transmis à la DREAL. L'AP a été publié, les travaux vont pouvoir commencer. ARTICLE 11 : Dispositions relatives aux sports nautiques non motorisés :		

L'accès à la navigation est coupé pendant la durée du chantier au droit de la lône des Graviers, l'utilisation de la rampe en rive droite du seuil de Molottes reste possible. Le concessionnaire informe les sociétés-Vertes Sensations-et Foxagliss avant le démarrage des travaux concernant les modifications d'accès au seuil du Bouclard. ARTICLE 13: Le concessionnaire informe, au plus tard 15 jours avant le début du	BJ	Attente info travaux
chantier,La fédération Française de Canoë Kayak Chantier en cours		
43 – Liste des ouvrages à aménager Suite à notre recours du 17 juin 2022 demandant au préfet de publier la liste des ouvrages à aménager, la DDT a préparé la liste requise en y intégrant Poutès mais sans franchissement. Suite à notre recours contentieux, le préfet a déposé un mémoire en défense auquel FFCK et CRCK ont répondu. Le tribunal devrait statuer prochainement. Comme le recours gracieux engagé par la FFCK concernant le franchissement de Poutès n'a pas eu de réponse de la part de la Préfecture dans le délai imparti, ce qui équivaut à une réponse négative, Poutès est donc inclus dans le recours du 17 juin 2022 relatif à la liste des ouvrages à aménager	YL/NH	En cours
43 – Rénovation du pont de Langeac L'impact des travaux sur la navigation a été signalé par le commissaire enquêteur. Un protocole de circulation des bateaux doit être mis en place en janvier prochain. Les décisions du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre sont à surveiller. - Réunion en janvier 2025	YL/NH	Jan 2025
43: Moulin de Bareyre Ce dossier fait l'objet d'un recours de FFCK CRCK contre l'échelle à poissons pour laquelle nous n'avons pas été consultés et contre le chemin de contournement que la Préfecture veut rendre définitif alors qu'il s'agit d'une solution temporaire pour protéger les usagers durant les travaux de réalisation de l'échelle à poissons. La procédure suit donc son cours avec le conseil de JED. Un mémoire a été fait par JED. Toutefois, il importe que le comité directeur (ou le bureau) donne son accord aux procédures à engager. Procédure en cours	YL/NH	En cours
63 : Sioule Une réunion avec DDT 63 a eu lieu pour aménager la rivière à poissons et la passe à bateaux dans le cadre d'une demande de modification d'un seuil. En attente suivi DDT et propriétaire Projet abandonné par le pétitionnaire.	YL/NH	Clôt
69: Interdiction de navigation sur le Rhône à Lyon (Rhône) Vu l'incohérence des textes qui se chevauchent, vu le rejet implicite de notre recours gracieux, vu l'absence de contact à l'administration et auprès de CNR gestionnaire du site, vu les presque 4000 signataires de la pétition lancée par Jules Silvin, le Comité régional décide d'engager un recours contentieux conjoint avec la FFCK et le CDCK, sur la base d'un mémoire préparé par JED et grâce à une cagnotte de soutien lancée auprès des signataires de la pétition. Toutefois, cette démarche contentieuse est suspendue dans l'attente du résultat, dans un délai raisonnable, des discussions et négociations engagées par JC Boivin avec la Préfecture, VNF, EDF et CNR, afin de réviser les textes en cause. Sujet évoqué plus haut au point « Expertise relative au franchissement des ouvrages CNR ». Organiser une réunion avec NH, JCB, PC, PO, PC pour faire un point d'avancement de la démarche	PC JCB	Début 2025
73: Liste des ouvrages à aménager et/ou à signaler La réunion du 3 octobre à la DDT de la Savoie permet la reprise du travail commencé en 2011 et interrompu en 2017, visant à publier la liste des ouvrages à		2025

signaler et/ou aménager, selon un plan de travail convenu entre le CDCK, la DSDEN et la DDT.	BJ JS CDCK		
73 – Réglementation de la navigation en Tarentaise Le Sous-Préfet d'Albertville réunit la cellule concertation « Isère-Doron » le 17 décembre prochain. Réunion annulée, en attente d'une nouvelle date L'association TEV s'est concertée pour préciser les demandes d'évolution de l'arrêté préfectoral de 2018 et pour préparer un projet d'actions à conduire en 2025 et après.	BJ JS		
Réunion de concertation prévue le 19 février à Albertville	BJ JS	Fév. 25	
73: Seuil de Yenne La réunion du 28 novembre 2024 avec Le SHR (Syndicat du Haut Rhône), Terreo, CLBCK, Hydrostadium et JC BOIVIN – CTS CK, a permis d'aborder la proposition d'aménagement piscicole envisagée dans l'AVP sur le premier tiers de la rivière, ainsi que les aménagements CK possibles pour conserver la vocation sportive sur l'intégralité du bassin de slalom. Les aménagements CK envisagées devraient améliorer le milieu de bassin. Une étude sera réalisée par Hydrostadium courant 2025 pour étudier les aménagements possibles sur la partie haute et basse (Avenant AVP). Un risque de perte d'intérêt sportif demeure sur la partie haute (courant lisse sans épis). La phase projet sera engagée par SHN en 2025. La réalisation des travaux aménagements sont envisagés courant 2026-27. En attente informations de JCB	JCB CLBCK	A suivre en 2025	
73: Microcentrale Doron de Bozel Un protocole est signé entre le porteur de projet et le CDCK/FFCK pour le fonctionnement du dispositif de franchissement qui s'intègre dans le cadre de la construction du nouvel ouvrage, et qui permettra l'autorisation des travaux. A suivre, car une fois réalisé cette solution pourra être partagée comme exemple	BJ	En cours	
74: Barrage d'Arthaz Travaux et nouvelle concession: En décembre la DDT74 a sollicité l'avis du CDCK74 sur la demande d'EDF d'augmentation de puissance et de prolongation de concession de 50 ans. Le CDCK 74 a remis son avis en janvier en demandant la mise en place d'une solution de portage pérenne. EDF: « Le chantier d'Arthaz se fera entre 2026 et 2028. Nous avons en effet des travaux préparatoires complémentaires à réaliser. L'instruction de notre demande de renouvellement de l'autorisation à exploiter l'énergie hydraulique de l'Arve est toujours en cours. Je vous invite à vous rapprocher de la DDT 74 si vous souhaitez obtenir davantage de précisions. » En attente d'un retour DDT	PO	En attente retour DDT	
74: Travaux sur ponts SNCF: Réfection du pont SNCF de Bonneville sur l'Arve: visite du lieu avec le chef de projet mardi dernier. Maintenant, la navigation est dans le radar du chef de projet. DUP prévue en 2025, travaux 2026 Réfection du pont SNCF de Thonon sur les Dranses: Pour les travaux la SNCF va demander à EDF de limiter les débits ce qui peut impacter l'activité de rafting sur les Dranses. Ceci a déjà été discuté entre le représentant des professionnels et le chef de projet SNCF. Consultation du public en 2025, DUP probable en 2026 et travaux en 2027. Deux de nos membres agréés risquent d'être impactés.	PO PO	A suivre en 2025 A suivre en 2026	
Prochaine réunion : vendredi 21 février 2025 - 9 h 30 / 12 h 00			